

Département des Côtes d'Armor
Commune de Cohiniac

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le **lundi 20 juillet 2026** à 20h00, salle de la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie MARIETTE, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour, transmis le 15 juillet 2026.

Etaient présents : Mme Nathalie MARIETTE, M. Jean-Paul ALLAIN, Mme Nathalie LECOQ, M. Claude PERIDY, M. Jean-Paul HEDER, Mme Marie-Christine LABICHE, Mme Aurélie LE LEPVRIER, Mme Adeline LE MEHAUTE, M. Augustin HERISSARD, Mme Fanny MATNER

Absents excusés : M. Ronan HELLEC (pouvoir à Mme Nathalie MARIETTE)

Secrétaire de séance : Mme Fanny MATNER

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

DCM 2026_27COHI Décision Modificative n°1

Les RAR (Restes à Réaliser), ont été doublés lors de la saisie du budget dans le logiciel de comptabilité (reportés automatiquement de 2025 à 2026 et saisis à nouveau en 2026). Il en résulte un déficit de 34 795 € correspondant à la différence entre les RAR en dépenses (68 000 €) et les RAR en recettes (33 205 €). A la demande de la Préfecture, il convient de voter une décision modificative afin de rééquilibrer le budget.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE de modifier le budget en section d'investissement comme suit :

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
chapitre	article	montant	chapitre	article	montant
21	212	- 68 000,00 €	10	10251	- 1 500,00 €
			13	1323	-10 652,00 €
			13	1345	-18 798,00 €
			13	13461	- 2 255,00 €

Fait et délibéré à Cohiniac,
les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Mme Nathalie MARIETTE

